DLP29-5-91132913
ISSN 0992 9924

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE





BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Viticulture
Bas-Vivarais

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES
165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Abonnement annuel : 180 Frs - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 8 - 27 Mai 1991

MILDIOU	: 1er traitement **dès réception** Le concours Mildiou reste ouvert
EXCORIOSE	: Protection des vignes gelées
BLACK-ROT, OIDIUM	: Poursuite de la protection préventive
TORDEUSES DE LA GRAPPE	: 1ers glomérules prévus la semaine prochaine
ACARIENS	: Surveillez vos vignes gelées

MILDIOU : 1er traitement dès réception

*** Situation : Un premier foyer primaire découvert à ST ANDRE DE CRUZIERES.**

D'autres à découvrir, sans doute dans les jours à venir.

La période d'incubation faisant suite aux contaminations du 1er Mai et des 9 - 10 mai est maintenant terminée. Les taches correspondantes sont donc apparues, ou se développent en ce moment. Le temps très sec que nous connaissons depuis une dizaine de jours ne facilite pas leur extériorisation, ni leur sporulation.

**LE CONCOURS MILDIOU RESTE OUVERT :
POURSUIVEZ LA RECHERCHE DES FOYERS PRIMAIRES**

*** Préconisation : 1er traitement dès réception**

Intervenez le plus tôt possible, et en tout cas avant les prochaines pluies.

On préférera un produit amenant cymoxanil, au moins dans :

- les vignes atteintes de mildiou mosaïque à l'arrière saison 1990 ;
- les vignes régulièrement sensibles au mildiou ;
- les vignes qui seraient à moins de 8 à 10 jours du début de la floraison ;
- toutes les vignes dans lesquelles des taches auraient été repérées.

Pour ce premier traitement, dans la majorité des situations, on évitera les anilides. Elles ne seraient justifiées que dans les rares situations très précoces, où les vignes auraient déjà atteint le début de la floraison, et en cas d'une détérioration nette du temps.

Rappel : les anilides ne sont pas utilisables en éradicant (sur taches de mildiou déclaré).

Précision suite au dernier bulletin : le VALIANT, évoqué dans le précédent Bulletin, contient, outre le cymoxanil, une matière active de contact (comme tous les produits amenant phoséthyl-al) : pour cette spécialité il s'agit du folpel.

P393

Imprimerie de la Région RHÔNE ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

EXCORIOSE : Poursuite de la protection des vignes gelées

Protégez celles concernées par la maladie. La plupart des produits amenant cymoxanil sont autorisés contre l'excoriose, **sauf** : SYGAN PM, SYPHAL PM ; FULVAX C ; MILTOCUIVRE ; REMILTINE cuivre et CS ; DIAMETAN et DIAMETAN B ; VALIANT ; ALLIANCE ; PULSAN et SIRDATE. Dans les autres associations, c'est la matière active de contact, donc lessivable, qui est efficace contre la maladie.

BLACK-ROT : Poursuite de la protection préventive

Le choix du produit pourra aussi s'orienter sur un produit amenant cymoxanil, et autorisé contre le Black-Rot (tableau du bulletin n° 6 du 3 Mai 1991). Mais attention : l'efficacité de ces spécialités contre le Black-Rot provient de la matière active de contact (donc lessivable) associée.

OIDIUM : Poursuite de la protection préventive

* **Dans les vignes entièrement gelées**, veillez à reprendre à temps la protection des contre-bourgeons.

- Cépages sensibles et vignes attaquées en 1990, 1er traitement au stade "3 à 4 feuilles étalées" des contre-bourgeons, puis cadence 14 jours maxi hors lessivage ;
- Cépages peu sensibles : 1er traitement au stade "7 à 8 feuilles étalées" des contre-bourgeons.

* **Dans les autres vignes, poursuivez la protection**

- Cépages sensibles et vignes attaquées en 1990, cadence 14 jours maxi hors lessivage ;
- Cépages peu sensibles :

  . 1er traitement au stade "7 à 8 feuilles étalées", restant à faire sur vigne tardive,
  . 2ème traitement à prévoir au stade "H" (boutons séparés).

* **Attention** : la maladie est déclarée dans nombre de parcelles de Carignan. Soignez particulièrement la protection des cépages sensibles.

Dans les parcelles où des pousses attaquées sont déjà visibles, vous pouvez envisager 2 traitements à base de dinocap (KARATHANE) à une semaine d'intervalle, pour tenter de stopper la maladie. Compte tenu des problèmes de résistance, l'emploi des I.B.S. (seuls ou en association) est fortement déconseillé dans ce cas précis.

BLACK-ROT, OIDIUM : Au sujet des pénétrants I.B.S.

Rappelons de limiter à 3 ou 4 le nombre de traitement amenant un I.B.S., seul ou en association. Il paraît judicieux de les réserver pour la période début floraison - fermeture de la grappe.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : 1er glomérules prévus pour la semaine prochaine

Il est encore trop tôt pour traiter, même en région précoce.

Rappelons que cette intervention de 1ère génération vise les chenilles dans les glomérules avec un produit curatif, et qu'elle n'est à envisager que dans les vignes où le seuil est dépassé.

Des informations paraîtront dans un prochain bulletin.

ACARIENS : Surveilles vos vignes gelées (rappel)

La jeune végétation démarrant des contre-bourgeons risque des dégâts si les populations sont importantes.